

Avenue Edouard Herriot  
13210 Saint Rémy de Provence

## FORMALITES DE RE-INSCRIPTION - RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

### CLASSE de 1ère Bac Pro SAPAPT SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

**NOM DE L'ELEVE (en majuscule) :** .....

**Prénom (tous les prénoms inscrits sur la carte d'identité) :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Mail :** ..... **Téléphone :** .....

Régime souhaité :  Interne  Externe  Demi pensionnaire

#### A compléter et à renvoyer avec le dossier de réinscription

- 1)  Dossier infirmerie  certificat médical (à faire compléter par le médecin traitant)
- 2)  Fiche d'engagement de paiements +  RIB au nom du responsable financier
- 3)  Chèque de 15€ + bulletin d'adhésion à l'Association Sportive et Culturelle (à l'ordre de l'A.S.C.)
- 4)  Candidature section foot  oui  non

#### A Conserver :

- Le trousseau et fournitures
- Le calendrier des stages
- Fiche de liaison pour le stage
- Règlement intérieur \*2022-2023

## AUTORISATIONS DE SORTIE DE L'ELEVE

(Les choix ci-dessous devront être respectés tout au long de l'année)  
En dehors des situations répertoriées ci-dessous, se reporter au Règlement Intérieur (p4.)

### I Pour TOUS les élèves, dans un cadre pédagogique : accompagné ou non accompagné

- J'autorise                       Je n'autorise pas

### II Dispositions spéciales du mercredi (Interne, DP) :

- Choix du régime du mercredi de l'élève interne :

- 1)  dormira à l'internat le mercredi soir  
 ne dormira pas à l'internat le mercredi soir et rentrera le jeudi matin à la première heure de cours  
(Attention pas de réduction de pension)
- 2)  L'élève quittera l'établissement après le repas du mercredi midi.  
 L'élève quittera l'établissement avant le repas du mercredi midi (Attention pas de réduction de pension).

### 2 Pour les Demi-pensionnaires, pas de cours le mercredi après midi, 2 possibilités :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> <u>prendra son repas tous les</u><br><u>mercredis</u> | <input type="checkbox"/> <u>ne prendra pas son repas tous les mercredis</u><br>(Attention pas de réduction de pension) |
|--|--|

### III En cas d'absence de professeur ou de modification d'emploi du temps :

- Pour les élèves **INTERNES** possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1<sup>ère</sup> heure effective de cours de la semaine et quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la semaine

- J'autorise                       Je n'autorise pas

(Attention pas de réduction de pension)

- Pour les élèves **DEMI PENSIONNAIRES**, la possibilité de :

- rentrer dans l'établissement à la 1<sup>ère</sup> heure de cours effective de la journée  
➤ quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la journée

- J'autorise                       Je n'autorise pas

(Attention pas de réduction de pension)

- Pour les élèves **EXTERNES** possibilité de :

- rentrer dans l'établissement à la 1<sup>ère</sup> heure de cours effective de la demi-journée  
➤ quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la demi-journée

- J'autorise                       Je n'autorise pas

**PRECISION** : les élèves externes sont tenus de quitter l'établissement sur la pause de midi.

## AUTORISATION D'ENTREE SUR LE LYCEE AVEC UN DEUX-ROUES

Seuls les véhicules à deux-roues identifiés pourront pénétrer dans l'enceinte de l'établissement et stationner sur le parking élèves : être à jour au regard des obligations (permis, assurance, ...) et respecter le règlement intérieur (circulation des véhicules, ouverture du portail, ...)

L'élève possède une moto ou un scooter :

Marque : .....Modèle : .....Couleur : .....

N° d'immatriculation : .....

## AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE POUR TROMBINOSCOPE PRONOTE

J'autorise

Je n'autorise pas

L'établissement à la publication de l'image de mon enfant

## AUTORISATION DE SORTIES dans le cadre de l'ASC

J'autorise

Je n'autorise pas

## CANDIDATURES AUX INSTANCES

Mme - Mr - NOM : ..... Prénom : .....

Représentant de l'enfant : ..... en classe de .....

souhaite être candidat (e) pour représenter les parents d'élèves au :

Conseil d'Administration  
(3 par an)

Conseil Intérieur  
(2 par an)

Conseil de classe  
(1 par semestre selon les classes)

ne souhaite pas siéger aux différents conseils.

Date et signature

\* à consulter également sur le site du lycée <http://www.lpa.st-remy.educagri.fr>

## BOURSES

- **BOURSES** : Reconduction automatique pour les élèves boursiers.

Vous souhaitez faire une première demande de bourses :

- Vous pouvez dans un premier temps faire une simulation en ligne sur le site internet suivant : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

En fonction de la réponse de la simulation, vous pouvez :

- Soit télécharger le formulaire de demande de bourses nationale de lycée de l'enseignement agricole sur notre site ;
- Soit retirer un dossier de demande de bourses auprès du secrétariat Vie Scolaire.

### Information :

- Des frais annexes (affranchissement, courrier, photocopies) seront facturés au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2022/2023 : 45 euros

## ADHESION AU REGLEMENT INTERIEUR \*

Nous soussignés,

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Responsables légaux de l'élève :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Attestons que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts :

- Assurons prévenir l'établissement de tous changements de coordonnées ;
- Assurons prévenir l'établissement de tous changements sur l'état de santé de mon enfant (traitements, opérations...);

Déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur et y adhérer.

A ..... Le .....

Signatures des parents :

signature de l'élève

\* à consulter également sur le site du lycée <http://www.lpa.st-remy.educagri.fr>